

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

RECTIFICATIF N° 06/555 DU 25/4/86.
du Décret n° 85/1071 du 10 Septembre 1985
mettant ~~Monsieur~~ GAKOULA (Léonard) à la dispo-
sition du Centre Multinational de Formation
en Aviation Civile de MVENGUE-Franceville
Gabon.-

LE PREMIER MINISTRE,

Au lieu de :

Article 1er.- Monsieur GAKOULA Léonard, Ingénieur d'Exploitation, Technique
Aéronautique Contractuel de 1er échelon, est mis à la disposition du Centre
Multinational de Formation en Aviation Civile de MVENGUE-Franceville (Gabon)

Lire :

Article 1er.-(nouveau).- Monsieur GAKOULA Léonard, Ingénieur d'Exploitation
Technique Aéronautique Contractuel de 7è échelon, est mis à la disposition du
Centre Multinational de Formation en Aviation de MVENGUE-Franceville (Gabon).

Le reste sans changement

Fait à Brazzaville, le 25 AVRIL 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publi-
que et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances et du
Budget,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Transports et de
l'Aviation Civile,

Hilaire MOUNTHAULT.-